# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 25 SEPTEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - GÉRANTS.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi: Par an, $5; Par semestre, $3.

**TARIF D'ANNONCES.**

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 par le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées [illegible].

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN 25 SEPTEMBRE.

## Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:

**HORATIO SEYMOUR,**

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:

**FRANK P. BLAIR,**

DU MISSOURI.

### VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. Lécompt à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres—1000 douzaines souliers et cordons de [illegible].

Par J. Déjan Jr., à 11 heures, à la nouvelle salle d'encan—Meubles de maison, de bureau et coffres-forts.

Par S. Guinault coin Passage de la Bourse et Bienville—Cheval, mule, charrettes, harnais, meubles, montre, livres etc.

Par Louis Staps & Bros. au No 36 de la rue du Camp—[illegible] bottes, souliers, balmorals et congress, montres diamants et autres bijoux.

Par Hoffman, Marks & Co. au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Achetez vos [illegible] et chaussures chez M. Ernest Turpin, 96 Vieille-Levée.

Meubles.—Ceux qui ont besoin de meubles ont une occasion d'en acheter, aujourd'hui, à très bon marché, en assistant à la vente que fera J. Déjan Jr, encanteur, au No 169, rue Gravier, encoignure Carondelet.

Chaussures.—Louis [illegible] à Bro, encanteurs, vendent aujourd'hui, à [illegible] du matin, 36, rue du Camp, à 10 heures, 500 caisses de bottes, [illegible] souliers balmorals et congress.—Aussi un assortiment de montres, diamants et autres bijouteries.

Continuation de la grande vente aux [illegible], de meubles, etc, à "Mansion House," à l'angle des rues Canal et Baronne, par Chs. T. Nash. Ce qui reste à vendre aujourd'hui, consiste en ce qu'il y a de plus beau en [illegible].

## Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance à nos bureaux.

Malle d'Europe.—Nous avons reçu hier soir une malle d'Europe allant jusqu'au 8 courant. Nous publierons demain quelques extraits de nos journaux parisiens.

## L'Enregistrement des Votants.

Lors du premier enregistrement ordonné par le général Sheridan, nous sommes revenus [illegible] sur la charge pour engager les électeurs à faire enregistrer, et malgré nos efforts de la presse, il y a eu encore un certain nombre d'abstentions qui ont donné à nos adversaires la victoire dans plusieurs collèges électoraux. Il n'en sera pas de même cette fois, et le zèle que déploient tous les partisans de Seymour et Blair nous garantit qu'aucun d'eux ne voudra perdre sa chance de voter à l'élection présidentielle. Nous bornerons donc nos recommandations à dire aux électeurs "faites-vous inscrire de bonne heure, et n'attendez pas au dernier moment."

Le triumvirat des enregistreurs ou plutôt les deux membres qui forment la majorité se sont décidés à ouvrir un bureau d'enregistrement dans chaque ward. On trouvera, à ce sujet, toutes les indications nécessaires dans une annonce insérée dans nos colonnes. Nous n'avons pas besoin de dire qu'aucun nom de démocrate ne figure dans la liste des préposés ou inspecteurs, cela avait été annoncé à l'avance.

Il ne reste que vingt-six jours pour procéder à l'enregistrement en ville, en admettant que les bureaux soient ouverts dès aujourd'hui, ce qui fait, à raison de huit heures par jour, 208 heures. En supposant que chaque bureau puisse enregistrer douze votants en moyenne par heure, cela donne 2,496 électeurs par ward, et pour les onze wards de la ville 27,456. Or, il y a plus de trente mille électeurs en ville, et il est clair que le temps manquera pour enregistrer tout le monde. Voilà pourquoi nous conseillons aux démocrates de se hâter afin de ne pas être parmi ceux qui viendront trop tard.

Quant à l'enregistrement dans les paroisses, nous ne savons quand il pourra s'opérer, car il faudra encore beaucoup de temps avant que les préposés soient tous nommés, qu'ils aient accepté et prêté serment et qu'ils aient ouvert leurs bureaux. Il y a un bill pendant devant la Législature qui propose d'admettre à voter tous ceux qui ont été enregistrés précédemment, mais il est douteux que ce bill soit adopté et les conservateurs ne doivent pas y compter.

Nos lecteurs trouveront sur notre troisième page la loi d'enregistrement qui contient les conditions à remplir pour être inscrit et le texte des différents serments. Tous ceux qui peuvent prêter le premier serment doivent être inscrits sans aucune difficulté. Nous publions plus loin et notre [illegible] dans nos colonnes le texte de l'art. 99 de la Constitution auquel se réfère le premier serment. Aux exclusions prescrites par cet article, il faut ajouter celles qui sont relatées dans le second paragraphe du premier serment. Pour tous ceux qui ne sont pas compris dans ces exclusions, l'enregistrement doit s'opérer sans la moindre difficulté sur la prestation du serment.

Les exclus ont deux moyens de se relever de leur incapacité: 1o. en prêtant un serment de palinodie et en remplissant les formalités prescrites à ce sujet; 2o. en profitant du proviso de l'art. 99 de la Constitution et en prêtant le dernier serment inséré dans la section 5 de la loi d'enregistrement. Nous ferons observer pour ce dernier cas que tous ceux qui se sont fait enregistrer sous les lois de reconstruction ont prouvé par là qu'ils étaient en faveur de l'exécution de ces lois, et il nous paraît qu'ils peuvent, sans le moindre scrupule, prêter ce serment. Nous ajouterons que les préposés n'ont pas la faculté de discuter ce serment, ni de le contester, la Constitution disant formellement que "les enregistreurs accepteront ce serment comme preuve prima facie du fait que le postulant a droit au bénéfice du proviso." Il n'en est pas de même des autres cas, la loi donnant aux préposés le droit d'entendre des témoignages et des preuves contradictoires et de rejeter la demande du postulant, quand ce dernier a [illegible] devant le bureau des [illegible] commissaires.

A l'égard du serment de palinodie ou rétractation, qui a été également [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] bonne politique que la convention démocratique qui va s'assembler, en recommande la prestation à tous ceux qui n'ont pas d'autre moyen de se relever de leur incapacité électorale.

Instructions pour l'Enregistrement.—Notre article sur l'enregistrement était composé lorsque nous avons reçu de M. Geo. Fosdick, un des trois commissaires d'enregistrement, un exemplaire des instructions émises par le Bureau pour les préposés à l'enregistrement, et la protestation de M. Fosdick contre la prétention que s'arroge le Bureau dans ces instructions. Nous discuterons demain la question prise par M. Baker et M. Ferguson; pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'insérer la protestation.

Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1868.

*A l'Hon. W. Baker, Chairman du Bureau d'enregistrement:*

Monsieur,—Je proteste contre l'action de la majorité du Bureau dans l'affaire qui lui est soumise, c'est-à-dire "les règlements pour les bureaux de préposés," en cela que, dans mon opinion le bureau n'a pas le droit d'interpréter les droits de l'Etat ni celles des Etats Unis, en ce qui concerne les droits des électeurs; et il ne nous appartient pas davantage de prescrire à ces bureaux, même par indication, à quelles classes de citoyens ils doivent refuser l'enregistrement, car je soutiens que les bureaux de préposés ne peuvent refuser d'enregistrer aucun citoyen qui consent et qui est prêt à prêter l'un des serments prescrits par la loi.

GEO. A. FOSDICK.

## ELECTIONS A LA CONVENTION DÉMOCRATIQUE.

C'est lundi prochain, 28 septembre, que les démocrates de la paroisse d'Orléans sont appelés, par l'ordre du comité de paroisse, à élire des délégués à la Convention Démocratique d'Etat qui doit s'assembler le 30 courant. On trouvera dans la colonne des annonces politiques, à la seconde page du journal, toutes les indications relatives à cette élection.

Dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, il est important de choisir les délégués parmi les citoyens les plus sages et les plus éclairés du parti, car la Convention aura non seulement à désigner quelques électeurs présidentiels et à désigner des candidats pour le Congrès, mais encore à délibérer sur les questions relatives à l'enregistrement, aux élections et à toutes les éventualités qui peuvent surgir de la continuation du régime radical actuel.

Nous rappelons qu'aucun démocrate ne sera admis à voter dans les assemblées préparatoires du parti s'il n'est inscrit au club régulier de son ward. Le comité de paroisse a pris des mesures pour cet enregistrement, on les trouvera indiquées dans une des annonces sus-mentionnées. Nous engageons tous les démocrates qui appartiennent à des clubs indépendants à se faire inscrire sans plus tarder s'ils veulent participer à l'élection, et nous recommandons aux citoyens dans chaque ward de s'entendre à l'avance sur le choix des délégués.

## Un aveu à enregistrer.

Le *Republican*, organe officiel du parti radical en Louisiane, journal officiel de l'Etat, a publié, mercredi dernier, le lendemain de l'émeute, les lignes suivantes:

"Le colonel Lowell, président de la Chambre des Représentants, était dans une voiture à la tête de la procession, et beaucoup d'autres républicains éminents étaient aussi dans la procession.

"Comme nous l'avons fait déjà observer dans ce rapport, les marshals ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour *éviter la catastrophe d'une ville en flammes*, malgré la terrible provocation de réduire la ville en cendres. Heureusement leurs efforts ont été couronnés de succès."

Ainsi, de l'aveu du *Republican*, si les marshals n'avaient pas réussi dans leurs efforts, la ville eût été réduite en cendres—et pour quel motif! parce qu'un jeune imprudent avait offensé les oreilles de ces messieurs en criant hurrah pour Seymour et Blair! Le *Republican*, dans son embarras pour pallier l'émeute radicale, a écrit la condamnation de son propre parti. Il en a dit plus, en quelques mots, sur le compte des *nouveaux électeurs* que tous les journaux conservateurs réunis. Ainsi, c'est à des hommes qui sont prêts à réduire en cendres une ville de deux cent mille âmes, à la première occasion, sous le plus futil prétexte, que sont confiés tous les privilèges politiques, tandis qu'un grand nombre de blancs en sont privés, et c'est en de pareilles mains qu'est remis le sort d'un Etat, l'existence de la société. Si ce que dit le *Republican* est vrai, les prédications et l'enseignement des radicaux, qui sont les conseillers et les guides des affranchis, n'ont donc abouti qu'à rendre à ceux-ci tous les instincts sauvages de leur race et à préparer dans le Sud des horreurs qui rappelleraient celles de St-Domingue!

Weekly Review.—Sous ce titre, MM. A. Laiton & Cie viennent de fonder une revue hebdomadaire financière et commerciale, dans le genre des revues financières qui se publient à New-York et dans toutes les grandes capitales européennes. Cette revue a pour principal objet de tenir les capitalistes et les gens d'affaire au courant des fluctuations de toutes les valeurs, et leur donner sur ces valeurs des renseignements utiles propres à les guider dans leurs opérations. M. Laiton avec qui nous avons eu le plaisir d'avoir quelques relations, nous a paru être versé dans toutes les questions de finance et nous sommes convaincus qu'il saura rendre la revue qu'il dirige aussi instructive qu'utile. Le premier numéro daté de samedi dernier, ne nous est parvenu qu'hier. Il contient plusieurs articles et une liste exacte de la cote des différentes valeurs.

Le bureau de la Revue est chez MM. E. C. Wharton & Co. rue de la Commune, entre la [illegible] l'abonnement est de $10 00 par an. Nous souhaitons à MM. A. Laiton & Cie tout le succès que mérite leur utile entreprise.

## Conditions prescrites pour l'enregistrement.

ARTICLE 99 DE LA CONSTITUTION

Art. 99. Il est interdit aux personnes suivantes de voter ou d'occuper aucun emploi: toute personne qui sera été convaincue de trahison, de parjure, de faux, de corruption et d'autre crime punissable par l'emprisonnement au pénitencier et toute personne en état d'interdiction.

Toutes les personnes qui sont empêchées de réclamer le droit de suffrage parce qu'elles ont abjuré leur allégeance au gouvernement des Etats-Unis, ou parce qu'elles leur ont notoirement fait la guerre, ou qu'elles ont donné adhésion à leurs ennemis, ou leur ont donné aide et encouragement, ou qu'elles ont été convaincues de l'un des crimes mentionnés dans le premier paragraphe de cet article, sont par le présent restaurées dans le dit droit, *excepté celles qui suivent*:

Celles qui ont occupé un emploi civil ou militaire, pendant un an ou plus, sous l'organisation dite "Les Etats Confédérés d'Amérique," celles qui se sont enregistrées comme ennemis des Etats-Unis; celles qui ont agi comme chefs de bandes de guérillas pendant la dernière rébellion; celles qui, pour la défense de la trahison, ont écrit ou publié dans les journaux ou prêché des sermons pendant la dernière rébellion; et celles qui ont voté pour et signé l'ordonnance de sécession.

Aucune des personnes comprises dans ces exceptions ne votera et n'occupera d'emploi jusqu'à ce qu'elle se soit affranchie elle-même en écrivant et en signant volontairement un certificat déclarant qu'elle reconnaît que la dernière rébellion a été un tort moral et politique, et qu'elle regrette d'y avoir donné aide et encouragement, et elle devra déposer le certificat au bureau du secrétaire d'Etat, et ce certificat sera publié dans le journal officiel, pourvu qu'aucune personne qui, avant le 1er janvier 1868 aura été en faveur de l'exécution des lois des Etats-Unis vulgairement appelées actes de reconstruction du Congrès, et qui aura ouvertement et activement assisté les gens loyaux de l'Etat dans leurs efforts pour rétablir la Louisiane dans sa position dans l'Union, ne soit tenue comme comprise parmi celles qui sont ici exceptées. Les enregistreurs accepteront le serment de cette personne comme preuve *primâ facie* du fait qu'elle a droit aux avantages de ce *proviso*.

Pour les autres conditions voir la loi en tête de la troisième page.

Nouvelle feuille radicale.—Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption*:

On distribuait hier, *gratis pro deo*, dans les rues de Napoléonville, une feuille radicale intitulée *Weekly Advocate*. Elle a pour éditeurs Poindexter et Swords, et bien que datée de Napoléonville est publiée à la Nouvelle-Orléans, à la même enseigne qu'il le *Progrès de l'Assomption* trouva moyen de gagner $10,000 sans s'être donné la peine d'émettre un seul numéro.

*L'Advocate* pense-t-il obtenir le même résultat? Il se trompe. Le tour est usé.

Les éditeurs de la nouvelle feuille n'ayant pas jugé à propos de nous envoyer *directement* leur premier numéro, comme c'est l'usage, nous nous serions abstenu de mentionner son apparition si nous n'avions vu un article grossier et menaçant à notre adresse, au bas duquel Poindexter a apposé sa signature, car il est bon qu'on sache qu'il sait signer, notre législateur, mais c'est tout.

Notre intention n'est pas de relever ces grossièretés et ces menaces, mais d'avouer les torts que nous avons eus vis-à-vis de Poindexter. Il y a quelque temps, ayant remarqué quelque teinte d'honnêteté dans ses actes à la Législature, nous crûmes devoir l'encourager, dans cette voie, par quelques paroles d'éloge. Nous nous étions trompé, nous l'avouons, car son compte. De là les [illegible] contre nous de cet âne mal bâté, qui après avoir combattu le fameux bill des impressions publiques a été un des premiers à en solliciter les bénéfices.

### TREMBLEMENT DE TERRE.

Des dépêches de San Francisco annoncent qu'on a ressenti un tremblement de terre très violent, le 14 août dans les îles de l'Océanie. Aux Sandwich les eaux de l'Océan ont envahi les côtes jusqu'à douze pieds au-dessus de leur niveau ordinaire. Elles ont causé des dégâts sérieux.

Il faut voir évidemment dans les secousses qui ont ébranlé les îles océaniennes le contre coup du tremblement de terre de l'Amérique du Sud. Ce contre-coup s'est fait aussi sentir en Afrique, s'il faut en croire un journal de Tenès (Algérie), où nous lisons:

"Une succession de tremblements de terre a mis en émoi, dans la journée du 17, la population de notre petite ville. A huit heures et demie du matin, première secousse: oscillation de l'Est à l'Ouest; durée de cinq secondes. A cinq heures du soir, troisième secousse assez violente de Sud au Nord; cette secousse s'est fait fortement ressentir dans la vallée du Chélif.

"On signale des lézardes assez considérables aux auberges de Kerba, des Trois et des Cinq-Palmiers.

"Rien à Orléansville. A minuit, on a ressenti à Tenès une quatrième, mais légère secousse. Le 18, à 11 heures du matin, on éprouvait encore une légère secousse à Tenès. Jusqu'ici, on n'a constaté, dans la ville, d'autres dégats que des lézardes aux bâtiments de l'hôpital et dans quelques habitations particulières."

## CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—24 Septembre.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 1?4, rue du Canal. Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

| | | |
|---|---|---|
| 6 heures A. M. | 80 | degrés |
| Midi | 87 | " |
| 3 heures P. M. | 89 | " |
| 6 heures P. M. | 83 | " |

La vérité sur le meurtre de Voltaire.—Nous avons déjà réfuté à l'aide de témoignages, l'allégation du *Republican* relativement à la mort du nègre Voltaire. Voici une attestation du médecin de la ville qui a été chargé de faire l'autopsie, attestation qui établit d'une façon positive que Voltaire a été tiré à l'endroit même où il est tombé, à bout portant, c'est-à-dire à l'entrée de la rue Bourgogne. Il est donc à-peu près certain qu'il a été tué par un membre des clubs radicaux, dont une partie s'est engagée dans la rue Bourgogne au moment de la bagarre.

M. le rédacteur,

Le *Republican* prétend que le nègre Voltaire Comanégéon a été tué dans l'émeute de mardi soir d'un coup de pistolet tiré du balcon de M. Dumonteil: j'affirme de la manière la plus positive que le fait est impossible. Cette assertion serait contraire à toutes les données chirurgicales que nous possédons. La balle a suivi dans le corps du défunt un trajet transversal et un peu oblique de haut en bas comme on l'aurait facilement constaté si la version du journal en question eût été vraie; de plus, toutes les personnes présentes à l'autopsie du cadavre ont pu constater deux faits importants: la chemise du défunt était brûlée autour de l'ouverture faite par la balle, et la peau au niveau de la plaie était tatouée de grains de poudre; en voilà plus qu'il n'en faut pour affirmer que le nègre Voltaire a été tué à bout-portant et qu'il a été tué par une personne placée sur le même terrain que lui.

DR. H. BAYON, Médecin de ville du 2me et 3me District.

Excitation politique.—Il y avait une excitation considérable dans les rues hier soir, ce qui a fait affluer le monde rue du Canal dans la prévision de quelque échauffourée semblable à celle de la veille. Mais à l'heure où nous écrivons (1 heure du matin) les clubs nègres se dispersent sans avoir fait autre chose que du bruit. Il y avait plusieurs clubs de noirs en procession. Dans la rue St Charles nous avons entendu un nègre dire sur la banquette, aux hommes de la procession: "En avant mes amis, vous êtes bien protégés des deux côtés."

Aucune cause spéciale d'excitation n'est donnée, si ce n'est la croyance générale où l'on est qu'une émeute aura lieu.

La délégation de St. Louis.—Les clubs Constitution et Hancock ont fait donner à nos amis de St. Louis une brillante sérénade au City Hotel, hier soir. Les deux clubs étaient sortis en force, et il n'en fallait pas tant pour attirer une foule immense dans les rues et devant le verandah de l'hôtel d'où plusieurs orateurs ont harangué le peuple. Nous avons entendu ainsi le Col. Wm H. Hatch, le Col. L. V. Bogy, le Gén. A. B. Brown, le capt. Dan Able, le Col. Moseley, le capt. Ben Taylor et le Col. Fouke, de St Louis, et le juge M. A. Foute et d'autres de cette ville. Les discours ont duré jusqu'après de minuit et l'occasion a été réellement brillante. Faisant allusion au suffrage nègre, le Col. Hatch a dit que les nègres du Missouri, s'ils étaient laissés à eux-mêmes iraient avec les démocrates par 10,000 voix de majorité.

Présentation de bannière au Pendleton Guards Jr.—Avant-hier, à 7 heures du soir, les Pendleton Guards Jr. escortés du club des Innocents et des Pendleton Guards Sr., se sont rendus à la demeure de Mme Vve Bonny où Mlle Blanche Moreno, après quelques paroles bien senties et bien dites, leur a présenté une magnifique bannière. En la recevant, le président du club, M. Armand Capdevielle, a fait une allocution de circonstance qui a été très goûtée et fort applaudie. Après la cérémonie, les officiers des clubs mentionnés plus haut ont été invités à prendre un verre de punch, qu'ils ont accepté avec un très vif sentiment de plaisir et de gratitude.

Les Gardes Fuller d'Alger.—Mardi soir, 22 septembre, après la présentation d'un drapeau à la résidence du colonel J. A. Grow, des "Gardes Steedman," les "Gardes de Fuller" escortés par plusieurs clubs démocrates, se sont rendus devant l'Hôtel St-Charles et ont donné une sérénade à l'hon. Percy Fuller qui a paru sur le balcon et a été présenté à l'assemblée par M. Thos. F. Sherburne, des mains duquel M. Fuller a reçu une copie des résolutions qui le nomment membre honoraire du club. Le colonel Foote a remercié les Gardes au nom de M. Fuller et a annoncé que Mlle Fuller leur présenterait une bannière.

Broom Rangers junior.—Réunion des membres de ce club, ce soir à 7 heures, à leur salle à l'Opéra rue Bourbon. Les jeunes-gens qui voudraient faire partie de ce club peuvent se présenter à cette réunion.

Wigwam consacré.—Les "Rough and Ready" du 6me ward étaient en procession hier soir pour consacrer leur grand wigwam avec les cérémonies de circonstance, comme cela avait été préalablement annoncé. Nous regrettons que les travaux toujours pressants de nous aient pas permis d'y assister. Le club accompagné des Gardes de Walker a passé devant plusieurs bureaux de journaux en poussant des acclamations de sympathie.

Police radicale.—On a vu mercredi soir, à l'hôtel St Louis, trois officiers de police qui étaient ivres et qui cherchaient à exciter le désordre pendant le banquet offert à la délégation de St Louis. Ils ont été bien vite arrêtés par l'officier Farrell qui les a fait conduire au corps de garde. Des officiers de police ivres en pareille occasion, c'est ce qui ne pouvait se voir qu'à [illegible] d'autres avant que cette époque soit passée.

Rectification.—En annonçant dans notre numéro d'hier qu'il y avait eu un commencement d'incendie au café situé au coin de la rue Tremé et Promenade Carondelet, tenu par M. Bernard Dutha, notre rapporteur a dit par erreur qu'on supposait que le feu avait été mis par quelqu'un de la maison. Les suppositions ont évidemment fausses, attendu que l'établissement n'est pas assuré. C'est avec plaisir que nous faisons droit à la réclamation qui nous a été adressée à ce sujet.

Des femmes en uniforme de club.—Deux jeunes femmes, Lilly Berry et Cora Hancox, s'étant habillées de l'uniforme du club des Innocents, ont paradé quelque temps dans les rues avec un incognito parfait. Mais malheureusement pour elles, Lilly et Cora ont voulu parler et la douceur de leur voix a fait découvrir leur sexe sous ce costume élabisté. De là au corps de garde il n'y avait qu'un pas qu'un homme de police, sans hésiter, leur a fait franchir.

Objets volés.—Un homme de couleur nommé Jake Sherman, a été arrêté mercredi soir rue des Remparts, sur l'accusation d'avoir chez lui un grand lot de choses volées. Sherman a voulu résister à la police mais à la vue d'un revolver braqué contre sa poitrine il a rendu souple comme un gant et sans plus faire de façon, il s'est laissé conduire à la station centrale.

Un cocher dans l'embarras.—Un nommé Williams, cocher, a été arrêté mercredi soir sur l'accusation d'avoir laissé son cabriolet contre une dame qui a été blessée au [illegible]. L'homme a été conduit à la station centrale.

Tentative de meurtre.—Une jeune fille, Honora Walton, a fait mercredi soir un affidavit contre Charley Rede à qui elle reproche de mauvais traitements envers elle en général et une tentative de meurtre contre elle en particulier. Elle avait vécu avec Rede et avait été forcée de le quitter. Ayant trouvé sa demeure, Rede a attendu qu'Honora sortit pour l'attaquer avec un couteau. Ce brutal n'a pas encore été arrêté.

Vol.—Des personnes inconnues sont entrées hier, de grand matin, chez Mme Schaffer, rue Bacchus, et ont volé des hardes et une montre d'or valant $250. Les voleurs ont pénétré par une porte de derrière par laquelle aussi ils sont probablement sortis en emportant leur butin.

Autre vol.—Mercredi soir, vers 8 heures, pendant que la famille était sur la galerie de devant à voir passer la procession, des voleurs sont entrés chez M. H. P. Austin, rue Calliope et ont pris pour $400 d'argenterie. C'est par une allée de côté que les voleurs ont pénétré, attendu que les allées de côté ou allées communes sont justement faites pour favoriser les voleurs.

Accident.—Un petit garçon âgé de 10 ans, nommé Edmond Carrigan, atteint par l'explosion d'une lampe à huile, de la procession démocratique, a été cruellement brûlé à la figure et en plusieurs autres endroits. Il a été reconduit à sa résidence, rue Melpomène où un médecin a été appelé.

Vol de tiroir.—Un nommé Frank Sierry, (couleur), a été arrêté mercredi soir, sur l'accusation d'avoir volé de l'argent dans le tiroir de Mme Scanlan pendant qu'elle était occupée à vendre des groceries.

Accident.—Alfred H. Canionl a été atteint, mardi soir rue Bourbon, entre Canal et Douane, par une balle perdue qui l'a atteint aux poumons. Il est douteux qu'il puisse se remettre.

Eboulement.—Le *Times* annonce un éboulement de 80 pieds d'étendue sur la plantation Fairex. Si le fleuve était haut, le chemin de fer de Jackson, la ville et tout le pays voisin seraient menacés d'inondation.

Vol.—Mary Nelson a été traduite devant le recorder Becker sur l'accusation d'avoir volé une quantité de fayences et de verrerie.

Cour criminelle.—La célèbre affaire d'incendie "d'Alexander" qui a occupé cette cour plusieurs jours, s'est terminée par un verdict: Non coupable.

Charles Paisly a été trouvé coupable de vol avec effraction, pour s'être introduit dans la maison de M. J. W. Pierson et avoir volé du linge. Le jury a ajouté une recommandation d'indulgence.

John Williams, (couleur), a été trouvé coupable de vol, mais en même temps il a été recommandé fortement à la grâce de la cour.

Même recommandation pour Thérence, jeune garçon âgé de 15 ans, trouvé coupable de vol. Le juge Abell a condamné Thérence à un mois de prison.

## Législature de la Louisiane.

Sénat.—Le bill pour mettre en vigueur l'art. 103 de la constitution, relatif aux élections, a été mis à l'ordre du jour de vendredi.

Le sénateur Ray a présenté un bill pour créer la paroisse d'Iberia. Référé avec une protestation des citoyens de la paroisse St Martin.

Ray a présenté un bill pour rendre les warrants de la Convention recevables pour taxes.

Le bill de secours pour le trésor, relatif à la vente de $1,500,000 de bons est mis à l'ordre du jour spécial d'aujourd'hui, à 1 heure.

Le rapport du comité sur les élections, ensemble avec la résolution déclarant que C. C. Antoine, nègre, a droit au siège de Caddo, rendu vacant par l'expulsion de Reuben White, est mis en discussion.

Le résultat est l'admission d'Antoine, au siège de sénateur de Caddo.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre des représentants.—M. York, rad, présente une résolution autorisant le comité sur les élections à siéger pendant le congé de la Législature. Adoptée.

Le bill qui agrandit les pouvoirs de la compagnie de Pontchartrain est la pour la seconde fois et passe.

Le comité sur la bibliothèque rapporte favorablement sur le bill du Sénat autorisant l'achat de 1500 exemplaires du Code de procédure et du Code civil et 100 exemplaires du Digeste de Kenner. Placé au rôle.

Le même comité rapporte un bill autorisant l'achat de 200 copies des volumes 1 et 13 des rapports annuels des décisions de la Cour Suprême de l'Etat. Lu deux fois et référé.

Le comité des voies et moyens rapporte favorablement sur le bill du Sénat relatif à la saisie pour taxes de ville.

Le même comité rapporte un substitut au bill du Sénat sur le même sujet. Référé au comité général.

Reese, (rad.) de Lafourche présente un bill créant un peseur de coton pour le port de la Nouvelle-Orléans. Il recevra 25 cents pour chaque balle. Lu deux fois et référé.

Reese (rad) présente un acte pour amender la 3me section d'un acte pour fixer le commencement du terme du 6me district judiciaire. Référé.

La discussion sur le rapport du comité spécial chargé d'examiner la légalité de l'émission des $4,000,000 des bons de levée est reprise.

Gray (rad), de St-Jacques, est opposé au rapport du comité qui a mal rempli son devoir. Ce document ne donne aucune information et il le méprise souverainement.

Mercy, d'Ouachita, soutient la légalité des bons ce qui relèvera, dit-il, le crédit de l'Etat.

Harper, (rad.) de St Charles émet la même opinion.

Gray demande le renvoi du rapport au comité afin que ce comité puisse faire une investigation plus sérieuse.

La motion prévaut.

Le bill pour incorporer la banque d'épargne et de gage, est lu une troisième fois et passe.

Le bill de la Chambre relatif à la mise en apprentissage de toutes les personnes au dessous de l'âge de 18 ans, est ajourné à 6 semaines.

La discussion du bill pour incorporer la compagnie d'abattoir est reprise, et bientôt la Chambre s'ajourne.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

### Affaires d'Espagne.

### Rapports contradictoires.

### La reine Isabelle est entrée en France.

### Mesures de précaution de Napoléon à l'égard de l'Espagne.

### Les postes de la frontière renforcées.

### *Nouvelles Européennes.*

Paris, 24—La France renforce immédiatement ses postes militaires sur la frontière espagnole. On rapporte qu'Isabelle était entrée en France et que Prim avait été arrêté.

Le *Pays* dit: L'armée espagnole est loyale. L'insurrection est circonscrite dans l'Andalousie et dans quelques ports de mer.

Le *Moniteur* dit: La révolution espagnole ne fait pas de progrès; le peuple est indifférent et le gouvernement prend d'actives mesures. Les insurgés dans l'Andalousie se retirent devant les troupes royales. Il est officiellement annoncé de Madrid que la Catalogne, l'Aragon et Valence sont en paix. Le soulèvement dans la Calabre et la Sicile est démenti.

Londres, 24—Toute l'Espagne s'est déclarée en état de siège. Le général Lesnder a passé aux rebelles. Prim et Serrano marchent sur Madrid avec 30,000 hommes. Serrano, remplissant les fonctions de président, a refusé les ouvertures de paix faites par Concha. La flotte espagnole à St Sébastien a épousé la cause des rebelles.

Londres, 24—Le rapport d'après lequel Prim marcherait directement sur Madrid est démenti. Il est suivi de Serrano, le duc de la Torre. Sa force est estimée à 20,000. On dit que le duc de la Torre agit comme président provisoire. Il a refusé les propositions d'arrangement de Concha. Les bâtiments de guerre espagnols à St-Sébastien se sont déclarés contre la reine. Les révolutionnaires ont émis un décret portant que tout officier qui ordonnera une attaque sur le peuple ou sur les soldats patriotes sera jugé traître à son pays.

Londres, 24—On rapporte que les insurgés ont attaqué Madrid, qui est défendu par des barricades. Pas de détails.

Le conseil des ministres espagnols a adressé aux représentants espagnols dans les cours étrangères une circulaire où il leur est donné l'assurance que l'insurrection sera supprimée.

Les aldermen et conseillers de Dublin ont passé des résolutions qui favorisent la mise en liberté des Féniens emprisonnés, le danger de côté étant complètement passé.

La France reste entièrement neutre.

Farragut, répondant à la délégation grecque, a donné à entendre que son gouvernement donnerait aux Crétois une assistance matérielle.

La Gazette de Madrid dit que Novaliches est arrivé sur le versant nord de la Sierra Morena, avec deux régiments de cavalerie, huit bataillons d'infanterie et quatre batteries.

Le révolutionnaire général Serrano marchait avec des forces considérables sur Cordova pour livrer bataille aux loyalistes.

Il régnait à Madrid une grande excitation. On croyait dans cette ville au succès des insurgés.

Isabelle a signifié sa volonté d'abdiquer, si les révolutionnaires veulent accepter pour roi le prince des Asturies. La reine serait régente jusqu'à la majorité du prince.

Les révolutionnaires refusent de transiger et demandent l'expulsion des Bourbons et l'établissement d'un gouvernement provisoire.

Liverpool, 24—Coton plus facile.

New York, 24, midi—Coton en baisse. Middling 25 1/2. Or 142 1/2.

### *Nouvelles de Washington.*

Washington, 24—Le cabinet ne s'est pas occupé de politique aujourd'hui. Le Président, n'ayant reçu aucune notification de la séance de lundi, ne reconnaîtra pas. Conséquemment les nominations faites pendant le congé resteront toujours.

Mobert, fils de Lincoln, s'est marié ce soir à la fille du sénateur Harlan.

Evarts est allé à New York pour quelques jours.

La cour des Réclamations s'est réunie, mais, faute de quorum, elle s'est ajournée en décembre.

[illegible] des marchands ou des manufacturiers de tabac.

Recettes des douanes du 14 au 19 inclusivement, $3,611,000.

Le Revenu a touché aujourd'hui $289,000.

L'administration ne fera rien de plus pour les affaires de Géorgie. Meade aura à se conformer aux ordres antérieurs.

Les hommes d'influence en Virginie sont ici pour se concerter avec de hauts personnages au sujet du ticket électoral en Virginie. On leur répond: "La Constitution y a pourvu et il n'y a pas de loi congressionnelle contre le choix d'électeurs par chaque Etat."

Le lieutenant Beecher, tué tout récemment par les Indiens, était un fils de Henry Ward Beecher.

Le général Schofield ne se croit pas autorisé à publier la lettre du général Hatch, lettre sur laquelle l'ordre récent du général Buchanan était basé.

Action a été intentée à New York contre M. Laird, constructeur du corsaire Alabama, par les propriétaires d'un navire qu'il a détruit. On soutient qu'il a été équipé en violation de la loi et que ses propriétaires et constructeurs sont passibles des dommages qu'il a causés. On dit que Laird avait dans ce pays des fonds qui ont été saisis et qui répondront de tout ce qu'il aura à payer. La réclamation dans ce cas est de $119,000.

### *Nouvelles Diverses.*

Fortress Monroe, 24—Un grand vent d'Est règne en ce moment, et une flotte nombreuse entrée dans le port pour se mettre à l'abri.

New-York, 24—On dit que le steamer Dunbarton annoncé, il y a quelques jours, comme partant pour une croisière, avait réellement des munitions pour les insurgés espagnols.

St-Louis, 24—Une lettre du Fort Dodge dit: Le général Sully a refoulé les Indiens au delà des limites du Texas. Il a eu plusieurs engagements, tuant et blessant 70 personnes.

New-York, 24—Dans l'affaire du revenu de Rollins, M. McHenry a juré avoir vu M. Lobe donner à Rollins un rouleau supposé contenir des bills Fullerton représente le gouvernement et Binckley est présent.

### *Nouvelles des rivières.*

Vicksburg, 24—Montant, le Robt. E. Lee, à 3 heures P. M.

Louisville, 24—Le fleuve monte. Pluie froide toute la journée.

Passe du Sud-Ouest, 24—Pas d'arrivages et pas de départs.

### *Marchés européens.*

Londres, 24 au soir—Cons. 94 3/8. L'encaisse a augmenté de 188,000 à la Banque d'Angleterre.

Frankfort, 24—Bons 70 7/8.

Liverpool, 24 au soir—Coton plat. Vendu 10,000 balles.

### *Marché de la Havane.*

La Havane, 24—Sucre inactif à 8 réaux. Sterling 14 1/2 à 14 3/4 de prime. Circulation fédérale pour de l'or 3 1/2 à 4 de prime. Affaires languissantes.

### *Marchés Américains.*

New-York, 24—Coton lourd. Vendu 1100 balles à 25 à 25 1/2. Farine superfine 6 70. Fret ferme.

New York, 24—Argent toujours facile. Prêts sur demande 3 à 5 p. 0/0. Escompte calme à 6 1/2 et 7. Fortes transactions sur l'or aujourd'hui. Un courtier en a vendu pour plus de $1,000,000. Actions animées. Balance à la sous-trésorerie $98,540,000. 5.20, 114. 10.40, 104 5/8.

Mobile, 24—Vendu 1,100 balles de coton. Middling 21 1/2 à 22. Le marché était ferme à la clôture, à la dernière cote. Reçu 311 balles; exporté 84.

Savannah, 24—Coton plat et nominal. Middling 23. Vendu aujourd'hui 21 balles; reçu 148; exporté pour le cabotage 1,362.

Cincinnati, 24—Farine inactive mais non en baisse. Porc 28. Bacon 11 3/4. Coton 14 3/4. Graisse 19 1/2. Beurre 37 à 40.

St Louis, 24—Tabac de 15 à 40. Farine superfine 5 50. Maïs inactif à 93. Avoine 52. Porc 29. Epaules 13 1/2. Jambons 19. Graisse 18 1/2. Whisky 1 43.

St Louis, 24—Tabac; vendu 39 balles de 5 à à 19. Farine superfine 6 75. Porc 29. Graisse 19.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Vicksburg, 24—Un feu a détruit ce matin, rue Washington, le magasin de meubles de J. Guelius, bâtisse assurée; la galerie photographique de Merrick & Durr, pas d'assurance; la boutique du barbier Sutton, assurée; le cabinet du Dr Gelman, la famille ayant pu s'échapper à grand'peine; perte sur la bâtisse, stock, etc., environ $30,000; montant de l'assurance $10,000.

Washington, 24—Une dépêche du fort Wallace dit que le colonel Forsyth est cerné avec 50 hommes par un grand nombre d'Indiens, à 99 milles au Nord de cette place.

Le colonel Forsyth a été blessé à la jambe et à la hanche et le lieutenant Beecher a reçu une blessure fatale.

Le Dr Moore a reçu une balle à la tête pendant qu'il était à panser la blessure du colonel Forsyth.

Aux dernières dates, le détachement n'avait plus que 14 volées de munitions. Il élevait des fortifications et mangeait de cheval. Des troupes avaient été envoyées à son secours.

Washington, 24—Surratt plaide maintenant le statut de l'institution de 1799. L'argument est en voie de progrès.

*Plus tard.*—L'argument a réussi. Surratt est libre.

### La paix et la guerre en Europe.

Nous trouvons dans la *France* du 28 août l'article suivant qui est favorable au maintien de la paix:

LES GOUVERNEMENTS ET LES JOURNAUX.

Il faudrait cependant que les esprits sérieux prissent leur parti de ce mélange d'opinions et d'idées qui est le caractère naturel et aussi le droit de la presse militante. Bien qu'il puisse en coûter à notre amour-propre, nous n'avons aucune honte d'avouer que nos paroles n'expriment que notre sentiment personnel et nous ne croyons pas faire injure à nos confrères dans le journalisme de toutes les nuances, en affirmant qu'ils n'ont à cet égard pas plus de privilège que nous-mêmes.

Ceux qui nous font l'honneur de croire que nous sommes chaque jour dans le secret des dieux, que nous pénétrons dans les conseils des gouvernements et que nous disposons à notre gré des destinées des empires, se trompent étrangement.

Les journaux sont une tribune où chacun parle à son gré et selon sa manière de voir. Ils donnent des conseils bons ou mauvais, que l'on écoute ou que l'on dédaigne, mais qui ne peuvent engager que celui de qui ils émanent.

La politique officielle est ailleurs que dans les articles des feuilles qui, à différents degrés, partagent et défendent les idées générales du gouvernement.

Il faut la chercher dans les déclarations des organes et des agents du pouvoir, dans les actes du chef de l'Etat, dans les colonnes du *Moniteur*.

Eh bien, depuis quelque temps, la plupart des journaux agitent de nouveau cette question de paix et de guerre que la violente transformation de l'Allemagne a si malheureusement posée en Europe.

Là-dessus, l'opinion publique s'émeut, et, chaque jour, un mot jeté dans la publicité par quelque journal de la France ou de l'étranger, est saisi, commenté, amplifié dans un sens belliqueux ou pacifique, suivant les dispositions du moment.

M. de Girardin, après avoir prêché la paix la plus systématique, prêche la guerre la plus acharnée: émotion d'inquiétude!

Le *Constitutionnel* publie un article pacifique: on se rassure et tout devient riant.

La *Presse* reproche à Berlin de rester Prusse, qu'il appelle imprudemment notre ennemi héréditaire: nouvelle angoisse; il semble que la guerre ait éclaté.

En vérité, nous sommes un singulier peuple et nous donnons une étrange idée de notre bon sens.

Cette nation française qui se prétend la plus spirituelle, la plus intelligente et la plus vaillante du monde, ne ferait elle pas mieux, au lieu de chercher les secrets de la politique dans les discussions de ses conseillers gratuits que sont les journaux, de les étudier dans les actes des gouvernements et dans les éléments de la situation.

Elle trouverait des déclarations solennelles qui ont été apportées par les ministres au Corps législatif et que l'Empereur a hautement confirmées à Troyes, en disant qu'aucun péril ne menace la paix de l'Europe.

Elle trouverait, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, partout, des déclarations analogues émanées des hommes d'Etat les plus autorisés et les plus importants.

Elle verrait qu'en France comme ailleurs, les gouvernements ne se bornent pas à affirmer leur confiance dans le maintien de la paix; ils stimulent le travail; ils font appel aux capitaux; ils leur disent de se livrer sans crainte à de grandes entreprises.

Elle se demanderait s'il est possible qu'un souverain, qu'un ministre veuillent ainsi, en engageant les intérêts dans une sécurité mensongère, exposer à d'inévitables désastres la fortune de leur pays.

Puis, envisageant la situation sous une autre face, elle se demanderait [illegible] guerre pourrait sortir.

Il est sûr qu'au lieu d'apercevoir les grandes puissances prêtes à se précipiter l'une sur l'autre, elle les verrait [illegible] de grandes entreprises extérieures. La France lui apparaîtrait absorbée par la difficile unification de la Confédération du Nord, les résistances particularistes, [illegible] national et les besoins de sécurité [illegible] de la démocratie; l'Autriche, occupée à réorganiser ses forces, par le régime libéral de l'antique monarchie des Hapsbourg; la Russie, par une grande transformation sociale; l'Italie, par les embarras de ses finances et l'agitation de ses partis; l'Angleterre, par la crise de ses institutions politiques.

L'Europe entière a besoin de paix, et il faudrait désespérer de l'intelligence des hommes d'Etat, s'ils ne trouvaient pas un autre moyen que l'extermination de milliers de soldats sur les champs de bataille, pour résoudre et concilier les difficultés qui leur sont soumises.

Que nos lecteurs veuillent bien diriger leurs regards de ce côté, et ils y puiseront les mêmes motifs de confiance dans le maintien de la paix que nous avons exprimés nous-mêmes.

J. COHEN.

L'attaché militaire de l'ambassade française à Vienne a fait parvenir au maréchal Niel un rapport des plus favorables à l'armée autrichienne, à son instruction et à son armement.

Le roi Guillaume a accepté l'invitation que lui a faite le roi Jean de Saxe, d'assister aux grandes manœuvres militaires qui doivent avoir lieu à Dresde.

Nous tenons de source certaine que, l'entrevue des deux monarques, [illegible] les bases d'une nouvelle convention militaire à intervenir entre la Prusse et la Saxe, convention qui adoucirait celle imposée aux Saxons après Sadowa.

On nous signale de Berlin les tendances de M. de Manteuffel, plus ministre que le ministre de Bismark, à constituer le ministère des [illegible] et à achever cet empire d'Allemagne qui doit faire trembler l'Europe. Pour lui, M. de Bismark suit une politique pusillanime; il rêve la triple alliance de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. A ses yeux, l'omnipotence de l'alliance anglo-française n'a pas eu raison d'être, devant cette combinaison politique appuyant l'Allemagne une et indivisible.

Le prince Gortschakoff aurait demandé une entrevue à M. de Bismark, à Varzin ou à Berlin. La rencontre de ces deux hommes d'Etat doit être prochaine.

On nous affirme, d'un autre côté, que le prince Gortschakoff, se conformant aux désirs du Czar, a autorisé M. de Stackelberg à déclarer au cabinet des Tuileries, que le gouvernement russe est jaloux de conserver les meilleurs rapports avec le gouvernement français.

Le fils aîné de Don Juan de Bourbon, cédant, paraît-il, aux désirs d'un grand nombre de ses partisans, vient de prendre officiellement le nom de Carlos VII.

La mission de l'amiral Farragut à Constantinople inquiète le gouvernement ottoman autant qu'elle l'intrigue. L'amiral Farragut ayant quitté Constantinople pour aller à Athènes, Fuad-Pacha a immédiatement télégraphié des instructions spéciales au représentant ottoman en Grèce.

On continue à affirmer en Florence que des dissentiments existent entre les membres du cabinet italien.

L'arrivée de Victor-Emmanuel à Florence est interprétée comme devant être le point de départ des mesures importantes à adopter dans la politique intérieure et extérieure du royaume. On prétend également que le corps diplomatique italien, à l'étranger, subira plusieurs changements significatifs.

On pense que la Chambre italienne sera convoquée pour le 25 octobre; un changement de ministère est prévu pour cette époque.

## BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 24 septembre 1868

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1700 balles à une baisse de 1/4 à 1/2 cts, et nous cotons actuellement le good ordinary à 21 à 21 1/2 c, le low middling 21 à 22 c, le middling 22 1/2, strict middling 22 1/2 c et le good middling 23 1/2 c.

En donnant ce qui précède nous croyons devoir ajouter que bien que la plus grande partie des ventes se soit faite au prix d'une baisse de 1/2 à seulement les taux de clôture ont été plus faibles et les chiffres les plus élevés de l'échelle regardent le coton strictement classé. En effet, le strict low middling s'est vendu à 21 3/4 c et à la clôture on espérait avec confiance que le Liverpool middling aurait pu être acheté à 22 c. Quoi qu'il en soit, les chiffres que nous avons soumis se rapprochent le plus des taux couramment donnés pour des listes de quelque étendue, les lots plus faibles se vendant généralement à un marché déclinant une fraction plus bas que les cotes régulières. L'approvisionnement offert était ample et la demande n'a été que modérée, mais les acheteurs pour la Grande Bretagne, la France, l'Espagne et le Nord ont pris part aux affaires.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains au 1er sept. 1868, balles | | 3044 |
| Reçu aujourd'hui | 4084 | |
| " précédemment | 27517 | |
| | | 31601 |
| | | 34565 |
| Expédié aujourd'hui | | |
| " précédemment | 6812 | 6812 |
| Stock en mains | | 27753 |

Sucre—Le marché est sans changement et il ne s'y fait que quelques affaires par le placement aux prix antérieurs. Il s'est vendu lundi 440 caisses de sucre de Cuba, dont 250 caisses Nos 13 et 13, à 13 à 13 cts, 80 caisses No 15, à 13 1/2 à 14 c, et 110 caisses No 20 à 15 1/2 à 15 3/4 c la livre.

Mélasse—Pas de marché pour la mélasse et depuis quelques temps il ne s'est pas fait de ventes capables de donner des prix. Nous sommes conséquemment forcés d'omettre nos cotes.

Arrivages de l'Ouest—Depuis notre revue d'hier le vapeur Belle Lee de Caire, est arrivé ici.

Farine—Le marché est inactif, mais les prix sont à peu près les mêmes que précédemment. La demande paraît se porter en grande partie que sur la superfine et la double extra, qualités qui sont rares. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1800 barils, dont 470 d'extra de choix à des conditions privées; 140 d'extra de choix à $11 50, 107 do à $11 87 1/2, 110 do à $12 75, 50 do à $13 25, 100 et 180 d'extra de choix à des conditions privées, 150 de superfine à $7, 125 do à $7 12 1/2, 50 et 50 de triple extra à $9 50 et 60 d'extra de choix à $11 25 le baril.

Maïs—Nous avons encore à signaler un marché calme et des ventes embrassant 1500 sacs seulement, dont 200 de blanc à $1 03, 100, 100 190, 120 et 200 do à $1 05, 605 de blanc mélangé et 30 jaune à $1 10 le boisseau.

Avoine—L'avoine est calme et en baisse.—Ventes, aujourd'hui à 61 et 62 c le boisseau. Le chiffre le moins élevé montre une baisse de 1 c le boisseau.

Son—Il s'est vendu aujourd'hui 419 sacs de son dont 100, 100 et 219 sacs, le tout à $1 25 les 100 livres.

Foin—Un lot de 50 balles et un autre de 125 de prime St. Louis, vendus à $35 le tonneau. Le foin de l'Ohio est coté à $24.

Porc—Continue à être calme et les prix en sont toujours bas. Un lot de 25 barils de mess s'est vendu à $30 40, blanc 100 et 100 de vendus à $30 50 le baril. L'article se vend en détail $30 50 à $30 75 le baril.

Bacon—L'article est extrêmement calme, et il ne s'en fait que des affaires en détail à de bas prix. Les épaules se vendent en détail à 13 1/2 c, les côtés courts 16 1/2 à 16 3/4 c et les côtés décortés 18 1/2 à 17 1/2 c; et les jambons carés au sucre 20 à 21 c la livre. 8 bqs de côtés clear ribbed vendus à 16 3/4 c la livre et 50 tierçons de jambons carés au sucre à des conditions privées.

Saindoux—Le prime en tierçons se vend lentement au détail à 18 1/2 c et en barillet 22 cents la livre.

Provisions navales—La demande de résine se fait principalement pour subvenir aux besoins locaux. La commune est cotée à $2 40 à $2 50 le baril, le No 2 à $2 30, le No 1 à $3 et la pâle à $11 le baril. Le goudron et le brai du Sud sont stables à $1 le baril pour le dernier et $2 25 à $4 pour le premier. L'esprit de térébenthine est calme à 46 c le gallon.

Choux—Se vendent sur la levée $20 à $25 le mille.

Bandes de fer pour l'emballage—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail, 7 1/4 à. Bonne demande.

Toile d'emballage—Le marché est calme quant à ce qui regarde les toiles rondes de toile de l'Inde, les détenteurs en demandent 24 cts la yarde. La demande pour le détail est animée à 22 à 23 c la yarde, de la toile en rouleaux et en balles 24 à 25 c.

Peaux—Les peaux humides et les peaux sèches sont plus actives et les prix en ont un peu monté. Les acheteurs qui depuis quelque temps se tenaient à l'écart à cause de la dépréciation [illegible] sur les marchés du Nord, se sont encore [illegible]. Peaux sèches, venant des [illegible] de 16 à 18 cts la livre, do à sec 17 à 18 cts la livre. Les peaux humides et les peaux sèche sont en bonne demande.

Sel—A cause des récens et nombreux arrivages qui viennent d'avoir lieu, le sel de Liverpool a aujourd'hui baissé de 10 cents le boisseau. Nous cotons comme suit: $2 40 à $2 45 le sac de Liverpool fin prix en entrepot et $2 55 à $2 70 en magasin. Le gros sel de Liverpool prix en entrepot vaut $2 30 à $2 35 le sac et en magasin $2 40 à $2 50. Le sel des îles Turques est stable à 50 à 60 c le boisseau. Il y a actuellement trois chargements flottants, la marchandise est offerte en vente à $2 25 le sac de sel de Liverpool. Le marché est calme et les prix n'ont point changé.

Farine de maïs—Calme et à la baisse. La farine séchée au four est cotée à $4 35 à $4 37 1/2 le baril à prendre en lots au débarcadère. Cependant, quelques détenteurs refusent de vendre à moins de prix au dessus de ceux qui précèdent.

Fromage—La demande est calme. Western Reserve et Factory, 16 à 18, fromage crême, du Nord 18 à 20 c et English Dairy 18 à 20 cts.

Comestibles—Les pommes de terre de l'Ohio se vendent au débarcadère $4 à $4 50 le baril, et celles de St Louis à $1 à $1 50 à. — Les oignons de St Louis $1 à $1 50 et Ohio $5 le baril. Les pommes $1 à $4 50 la caisse et en baril $3 à $5 le baril.

Volailles—Les poules au débarcadère se vendent $4 à $7 la douzaine.

Œufs—Les œufs en caisses se vendent 19 à 21 c la douzaine.

Beurre—Le marché est calme et l'approvisionnement est en ce moment très fort. Nous cotons le beurre de choix de l'Ouest à 34 à la livre, Goshen de choix 45 à — beurre du Nord 40 à — c la livre.

Perches pour cercles—Les perches pour cercles à boucauts se vendent en détail $75 et pour barils $35 le millier.

Laine—Le marché manque encore de laine, la levée est cotée à 30 à 35 c la livre, la native de la Louisiane 25 à 27 1/2 c et la pleine de plantations 10 à 15 c la livre.

Corde d'emballage—Calme et sans changement. Les lots ronds de la meilleure corde à la machine est tenue à 9 c la liv, 9 1/4 à 9 c dans le prix de détail.

### Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 23 septembre 1868.

Arrivés hier—186 bœufs du Texas, 397 veaux et veaux d'un an.

Vendu—117 bœufs du Texas, 985 veaux et veaux d'un an, 20 cochons, 2 vaches à lait.

Stock en vente—364 bœufs du Texas, 379 veaux et veaux d'un an, 130 cochons, 6 vaches à lait.

[illegible: cattle price table]

Marié le 14 septembre, à l'Eglise St-Maurice, par le révérend P. Boush, R. D. OUVRARD, à Mlle VICTOIRE OLYMPE TORRE, tous deux de cette ville.

Décédé hier soir, à 6 heures, à l'âge de 63 ans THEODULE BACHEMIN. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de son frère, rue Lacompe, entre Grands-Hommes et Urapa.

## BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 24 septembre.

Le marché monétaire n'a pas changé. Les capitaux abondent dès qu'il s'agit de billets de premier ordre, mais la plupart de ceux-ci étant pris par les banques, il s'en offre très peu dans les rues. Le papier No 1 vaut de 10 par an à 1 par mois; quelques billets strictement No 1 se font de [illegible] et 2 par mois) et le No 2 1 1/4 à 1 1/2, par mois. Les billets hypothécaires sont à 10 et 12 cents de premier ordre et 12 à 15 pour ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 140 7/8 à 141 contre 142 1/4 à New York; après s'être vendu à 140 1/2 et à 141 5/8, il a fermé, par suite d'une forte baisse dans Wall Street, à 140 1/4 à 140 1/2. Les transactions embrassent $25,000 à 140 1/4, $10,000 à 140 3/4, $20,000 au $20,000 à 140 1/4, $15,000, en [illegible] à 140 3/4, $7,000 à 140 7/8, $20,000, $10,000 et $15,000 à 141, $4,000 à 141 1/4 et $10,000 à 141 3/8.—Dans l'argent, une petite somme, en demi-piastres américaines, s'est vendue à 136 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 136 1/2 à 137 et les piastres mexicaines à 144 3/4.

Il s'est fait très peu de change dans le change étranger. La baisse considérable de l'or à New-York a éloigné les acheteurs. Les ventes de sterling comprennent 1,000 livres clear No 1, à 153 3/8 et 5,000 livres de banque à 153 1/4. Hier, à une heure avancée, 1,500 livres No 1 ont été changé de mains à 153 3/8 en or. Dans le change sur France, 100,000 francs en change de commerce No 1, à —. 25,000 à 3.72 1/2 et 100,000 (10,000, 50,000 et 60,000) de banquiers à 3.71 1/4. Nous omettons les cotes à cause de l'irrégularité du marché à la clôture.

Le change américain a été calme aux cours ordinaires. Les banques ont tiré des checks sur New-York à 1/4 d'escompte, taux auquel il y a quelques demandes pour les remises.—Les ventes de change de commerce sont: $15,000 à $10,000, sur New-York, à vue, à 1/2 d'escompte, $145,000 (15,000, 10,000, 25,000, 40,000 et 50,000), à 7/16, $12,000, $30,000 et 25,000 à 3/8, $10,000, à vue, sur Boston, à 1/2. Un check de banque de $30,000, sur New-York s'est vendu à 3/8.

132 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane se sont vendues à $41 50. On n'a pas vendu de bons.

Les billets de ville ont été négligés; les prix ont manqué de fermeté. On a vendu $1000 à 36 d'escompte et $30,000, option de l'acheteur, 10 jours, à 35.—Les courtiers ont acheté les petites sommes à 36 1/2 et vendu à 35 1/2.

**$100,000**

DE BILLETS DE VILLE

Sont achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. Marché—2mPP

**Assemblée de Résidents Etrangers.**

CONSIDÉRANT que la situation politique et sociale actuellement faite aux habitants du Sud est arrivée à un état de crise qui met en péril la vie, la propriété et la liberté des gens paisibles, un certain nombre de citoyens de nationalités étrangères ont résolu, dans une réunion préparatoire dont ils ont pris l'initiative, de convoquer une assemblée générale des résidents étrangers, afin d'aviser aux moyens propres de sauvegarder leurs intérêts communs.

En conséquence, les étrangers habitant la Nouvelle-Orléans, sont instamment priés de se réunir dimanche, 27 courant, à midi, au local de GERMANIA HALL, angle de la rue Bienville et du passage de la Bourse. 25 sept—3f

Club Espagnol

**YNFANTES DE SEYMOUR.**

A UNE réunion qui a eu lieu hier pour l'organisation du dit club, Manuel Truch a été élu Président, et José Planellas, Secrétaire, par interim. Les membres présents ont résolu de former un club exclusivement démocrate qui portera le nom ci-dessus.

Ont ensuite été élus officiers:

Président..........GAVRIEL PRATS.
Vice-Président..........JOSE BARBA fils.
Trésorier..........MANUEL TRUCH.
Secrétaire..........JOSE PLANELLAS.
Grand Marshal..........VICENTE PLANELLAS.

Les listes sont déposées au "Good Fellow's Exchange", No 263 de la rue Vieille-Levée.

23sept—2 JOSE PLANELLAS, secrétaire.

**Club Español Ynfantes de Seymour.**

A una reunion tenida ayer para la organizacion de dicho Club, fueron elejidos interinamente para Presidente Manuel Truch y Secretario José Planellas. Con los miembros presentes resolvieron las resoluciones siguientes: Formar el Club exclusivamente Democrata con el nombre arriba espresado, y abiendose procedido á la Eleccion de los Oficiales fueron elejidos para Presidente, GAVRIEL PRATS.

Vice Presidente, JOSE BARBA, hijo.
Tesorero, MANUEL TRUCH.
Secretario, JOSE PLANELLAS.
Gran Marshal, VICENTE PLANELLAS.

Las listas de Alistamiento se allan en el Cafe Good Fellow's Exchange Vieja Levée No 263.

Por orden del Presidente.

23 sept—2 JOSE PLANELLAS, Secretario.

**FABRIQUE DE FORMES**

Pour chapeaux de dames en tulle Bougran.

**MADAME BAGNERIS,**

115 Rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

L'IMPORTATION de cet article étant devenue très difficile par la quantité de mode ce que la mode exige à chaque saison Madame Bagneris vient de monter un ATELIER pour la fabrication spéciale de cet article. Etant en rapport direct avec Paris, d'où tous ses modèles lui sont expédiés chaque mois, elle est prête à remplir toutes ordres qui voudront bien lui donner les maisons de gros et les modistes qui importent cet article.

Mme Bagneris vient de recevoir 30 nouveaux patrons pour la saison d'hiver 1868 ainsi que quelques nouveaux modèles sortant de son atelier dont voici une liste: La Lafayette, Seymour, Blair, Constitution, Hendricks, Innocents, Brown, Prud'elon.

Mme BAGNERIS

CHAPEAUX CHAPEAUX

**J. J. ALBERT,**

60, RUE DE LA DOUANE 60.

Aux Marchands de la ville et de la campagne.

En magasin, et arrivant par chaque steamer de New-York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes, de feutre, fourrure, laine, castor, drap et velours, pour hommes, dames et enfants, choisi expressément par lui même au Nord et en Europe pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.

Prix raisonnablement réduits 24sept—1m

**SEYMOURINE.**

CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Fritz, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de la vérité de ce fait pourront voir de nombreux certificats, à l'atelier de M. Rue de Fautier, No 56 rue St Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente. 24 sept—1m

STEAM DYEING.

Teinturerie et Nettoyage, encoignure Remparts et St-Philippe. E. EUGENE GEORGET. Baisse de prix

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs sur étoffes, de ses procédés de nettoyage et l'apprêt des vêtements qui lui sont confiés offre au public une large diminution de prix sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

[illegible price list]

Il sera fait en outre à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints. 22 sept—1mo

**Demande de place.**

UNE dame native de la Nouvelle-Orléans désirerait trouver une place de femme de ménage ou de gardienne d'enfant. [illegible]

ON demande pour une famille européenne demeurant sur le chemin de fer de Jackson, une bonne couturière qui taille bien et peut travailler sur la machine à coudre de Singer. Elle devra en outre, habiller les enfants. S'adresser au No 8 de la rue Annunciation, à Mme M. WALTER. 23 sept 3f

**The Black Ghost or Radicalism in the United States.**

Par le Dr. C. DELERY.

A vendre chez L. Marchand, 113 rue de Chartres—J. A. Jacquet, 129 rue Royale—Ecole au dépôt (de district) du chemin de fer du lac Pontchartrain Etaspe—3f

J. B. VANHORN. GL. PASCAL

**J. B. VANHORN & Co.**

ONT transporté leur magasin des Nos 21 & 25 rue Poydras au No 30 rue Tchoupitoulas entre Poydras et Natchez 22 sept—1

Divers. Divers.

100 BARILS PORC MESS, 30 demi barils do pour famille, 24 tierçons JAMBONS sucrés au sucre, 25 caisses SAINDOUX en petites boîtes, 25 fromages BEURRE de Goshen de choix, barils FARINE de choix "Grey Jacket", do VINAIGRE blanc, double et triple Extra, 2000 caisses CHANDELLES de Star 12, 13, 14, 16 onces, do SAVON pour famille, do TABAC à chiquer, CAFE de Rio, barils VIEUX WHISKY BOURBON. J. B. VANHORN & CO. 22 sept—3f No 30 rue Tchoupitoulas.

MUSIQUE. MUSIQUE.

**Transfert de magasin.**

A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il transférera, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 64 rue Royale, au No 16 de la même rue, bâtisse de l'ancienne poste. 22 sept—1m

**Candi "Barber Pole".**

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS. 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

**Vermicelli, Macaroni.**

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS. 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

**Epices. Epices. Epices.**

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours fraîches, à vendre par NORMAN & REISS. 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

**Extrait de Café,**

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS. 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

**Café pur — Moulu et Grillé.**

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendons à bon marché. Nous le grillons, pour les balcons, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS. 16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

**Nouvelle confiserie.**

Coin St Louis et Dauphine

LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 6 septembre, l'ouverture de sa nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et autres seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de bons goûts et les plus délicats, des vins et des liqueurs de choix. 6 sept—1m ALOYSE WEISSENTHANNER

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

**A. BROUSSEAU & Co.,**

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et dentelles.

NATTES—300 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drapé, toile et feutre.

RIDEAUX—Damassés, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, aussi, &c.

CORNICHES Santos Plaqué, &c. 29 sept

**Aux planteurs de riz.**

NOUS venons de recevoir un fort lot de toile à sacs de riz, grandeurs assorties. Nous l'offrons à très bas prix. RAND, ZELLER & CO. No 344 rue Tchoupitoulas, au dessus du marché 10sept—1m Ste Marie

**Maitresse de Musique.**

ON demande une maîtresse de musique pour une famille de [illegible], sur le chemin de fer de Jackson, aux milles de la ville. S'adresser, avec renseignements, au Lock Box 156. 1 sept—3f

**Demande d'Associé.**

ON demande un associé pour un salon de bière bien situé, ayant une bonne clientèle et connu sous le nom de Café Napoléon. La préférence sera donnée à un Européen. Pour plus amples informations, s'adresser au No 3, rue Royale. 28sept—3f

**Demande de Domestiques.**

ON demande deux bonnes domestiques—l'une cuisinière et blanchisseuse, l'autre domestique de maison. Une femme ou une mère et sa fille qui désirent être placées dans une bonne maison pourront s'adresser à la demande à la boîte 3192 du bureau de la poste. 1 sept—3f

**Chienne perdue.**

PARTIE de chez moi au No. 139, rue Rigny, une jeune chienne à rate, couleur [illegible] de blanc. Une récompense convenable sera donnée à celui qui la ramènera au susdit numéro. 5sept—3f

GROCERIE A VENDRE.

A vendre, pour cause de départ, une Grocerie située à l'encoignure Dumaine et [illegible]. La dite grocerie ayant une bonne clientèle [illegible] Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. 21 sept—3f

**Extrait de Caldwell.**

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue du Magasin. Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 130 de la rue du Canal, FELIX SARON, No 14 de la rue Galvez, près Canal, Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Felicité et Magasin.

Nile-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Ayant une sequente huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été proposés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. FELIX SARON, Importateur de cheveux "Southern Emporium." G. W. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 130 de la rue de Chartres. 28juil—3f pa

**Auguste Broné.**

(OLD PELERIX.)

Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert récemment le Restaurant Champenoux, au No 321 rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe. On trouvera chez lui tout ce que le marché offre de plus délicat. Bonne table et bons vins, avec une nouvelle réduction de prix.—Il louera aussi des chambres garnies aux habitants de la campagne. 3sept—1mo

**Bureau des Inspecteurs.**

ETAT DE LA LOUISIANE, Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1868

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT —POUR LA— PAROISSE D'ORLEANS, SERONT OUVERTS LE Vendredi, 25 Septembre 1868, AUX ENDROITS SUIVANTS:

Premier Ward.

Rue Race, coin Annunciation. Inspecteurs—G. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.

Promenade Triton, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. G. KERSHAW, E. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant.)

No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTS, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)

No 106 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.

Encoignure des rues Conti et Tremé. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO. MARTIN

Cinquième Ward.

No 130 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. BOUGELOT, L. A. SNAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.

Salle de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs—ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.

Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, E. J. BARKDULL.

Huitième Ward.

No 401, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs—JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.

No 156 rue Front Levée, entre Montegut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.

Encoignure des rues St Thomas et Joséphine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, O. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.

No 835 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs—ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, C. J. FOGERTY.

Alger, rive droite.

Maison Brooklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. L. SWEET, WM PEASE.

Les dits personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, sinon il en sera nommé d'autres à leurs places.

Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir les dimanches exceptés, jusqu'au samedi 24 octobre 1868.

Pour l'information du public, les limites des différents wards sont données:

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julie.
Troisième Ward—De la rue Julie à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.
Cinquième Ward—De la rue St Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St Philippe à rue Esplanade.
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Toledano, (hautes limites de la ville.)

Par ordre du Bureau d'enregistrement.

WM. BAKER, Président.

24 sept—1m

**A. SORRE.**

Importation directe de Paris.

53, RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLÉANS. 42, rue PARADIS-POISSONNIERE, 139, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS.

CETTE maison prévient sa clientèle qu'elle vient de recevoir ses premiers nouveautés pour la saison d'hiver 1868, comprenant tous articles fantaisie pour MODISTES et COUTURIERES.

TRIMMING CEINTURES NOUVEAUTE.

Chapeaux feutre pour dames et enfants. Jarretières, Boucles d'oreilles en jais (opia), Boucles d'oreilles en nacre, Agrafes en nacre, Rondeaux jais Fleurs, etc, ainsi que les premiers modèles de formes tulle et bougran (dernière style de Paris.)

Il sera réservé un escompte pour le cash.

22 sept—M—PP A. SORRE.

**VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.**

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.

Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, [illegible], ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On n'en sert beaucoup pour la simple raison que on n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable

"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."

F. P. DUCONGE Agent, 11sept—1m rue de Chartres No 39 Nlle-Orléans.

**A vendre.**

UNE BOULANGERIE bien achalandée, située rue St-Louis, entre Claiborne et Rampart. S'adresser chez M. B. Abadie coin St-Claude et Ursulines ou chez Willoz & Camors, No 51 rue Tchoupitoulas. 20 sept—3f

**JOS. RIFFLARD & SONS,**

Successeurs de

**V. Durand & Riffard,**

Négociants commissionnaires, 42, Vesey Street, NEW-YORK.

2 sept—6m—M J d—P. P

P. J. PAVY....ALFRED PAVY....JOS. A. MINOR

**P. J. PAVY & CO.,**

Facteurs de coton et négociants commissionnaires, Rue Carondelet, No. 61, Nouvelle-Orléans, Lne.

1er sept—1mo

AVIS AUX PLANTEURS.

**Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.**

(SUGAR LIME.)

H. BONNABEL.

6 sept—1m No 25, rue Peters, encoignure Douane.

**A. C. TREMOULET,**

AGENCE GÉNÉRALE

Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 5sept—7m

**Café Napoléon**

OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 31 de la rue Royale. CAFÉ NAPOLÉON. (ancien Restaurant Oupin)—Le soussigné n'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs, de la bière, des vins et toute espèce de liqueurs de choix. Le patronage du public est respectueusement sollicité.

3 sept—1m. JNO. STRAUGHAN Propriétaire.

**Dr. D. DURAC**

De la Faculté de Montpellier, Et de la Nouvelle-Orléans.

A L'HONNEUR d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'ayant quitté la paroisse Lafourche, où il pratiquait depuis un une, où il vient de s'établir à la Nouvelle-Orléans, où il ouvert un cabinet de consultations à l'angle des rues Dumaine et Bourgogne.

CONSULTATIONS de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. tous les jours, le dimanche excepté. CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES PAUVRES le dimanche, de midi à 3 heures 9août—1m

**Meubles de seconde main.**

LE soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main. P. DÉJAN, (au magasin de meubles), Au coin des rues Dauphine et Quartier. 13 sept—1m

**UN REMEDE INFAILLIBLE. Injection Ricord—Paris.**

C'EST le seul remède infaillible pour LA GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. LE FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui pendant des mois et même des années ont fait usage d'autres remèdes sans succès, peuvent être assurées d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches, et est commun dans le climat chaud.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS, soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.

MAUNSELL & BOGEL, 3 nov—1m Agents pour la vente en gros

**Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées.**

**ELKIN & Co.,**

168.............Rue du Canal.............168

En face du Christ Church,

REÇOIVENT, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN.

Egalement: TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS

Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 13sept au 31 déc PP

**C. CAVAROC,**

Négociant Commissionnaire.

5 PASSAGE DE LA BOURSE 5

Je fais des avances libérales sur coton et autres produits consignés à mes amis de Bordeaux, du Havre et de Liverpool.

C. CAVAROC.

CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & Cie.— A vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—

300 barriques COTE DE CLAIRAC,
125 " CHATEAU DILLON, S. F.,
30 " COTE DE BOURG S. F.,
50 demi barriques COTE DE FRONSAC, S. F.

En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN CAISSES—

2000 caisses ST-JULIEN,
1000 " STE-EULALIE,
300 " ST-LOUBES,
300 " CHATEAU TALBOT,
100 " CHATEAU DILLON,
150 " CHATEAU TERREFORT,
150 " ST-ESTEPHE,
25 " CHATEAU LAFITTE,
25 " CHATEAU MARGAUX,
15 " CHATEAU LATOUR,
25 " HAUT BRION,

En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN BARRIQUES—

50 barriques CHATEAU DE CURSAN,
60 " ENTRE-DEUX-MERS,
150 quarts " [illegible]
150 " CHATEAU DE CURSAN,
5 demi barriques SAUTERNE.

En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN CAISSES—

1000 caisses CHATEAU DE CURSAN,
25 " CHATEAU IQUAM,
4 " CHATEAU COUTAT,
25 " GRAVES, No 16,
150 " SAUTERNE, No 16,

En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

PORTO SHERRY—

50 barriques PORTO, vieux et de qualité supérieure.

En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VERMOUTH, NOILLY, PRATT & CIE.

1200 caisses Noilly, Pratt & Cie.

HUILE D'OLIVE, J. PLAGNIOL—

300 paniers, 24 onces.

En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

DAMESJEANNES VIDES—

3000 dames-jeannes de 5 gallons, 200 " de 1 gallon.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

PANIERS DE BOUTEILLES VIDES—

400 paniers de bouteilles vides, 22 onces.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

MARIE BRIZARD & ROGER—

400 caisses Liqueurs assorties—Anisette, Marasquin, Curaçao, Crème de Vanille, Crème Chocolat à la Vanille, Crème de Moka, Eau-de-Vie de Dantzic, Crème de Menthe.

Au magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

HOFFMAN FORTY—

50 caisses Crème de Noyau, Huile de Kirsch, Kirschenwasser, Eau de Noyau.

En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—COCQ PERE ET FILS—

150 quarts, 1860-1865, 150 caisses "

En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—ACHILLE PETIT—

20 quarts, 1818, 200 caisses "

En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—SEIGNOURET FRERES—

200 caisses.

En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

CHAMPAGNE—L. RŒDERER—

A vendre par C. CAVAROC.

SARDINES A L'HUILE—

250 caisses, 100 quarts, H. Dubois, 150 100 demi, Sochidellon,

En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

BRIQUES DE LA CAMPAGNE—

1,000,000 briques de la campagne, à livrer sur l'habitation, ou en ville, par C. CAVAROC.

TUILES—

50 000 tuiles à livrer sur l'habitation, par C. CAVAROC. 17 sept—3f

80.......RUE DU CANAL.......80

AGENCE DE

**Fusils Anglais et Français.**

—EN MAIN—

Un Assortiment Complet.

ARTHUR OLIVIER, 80, rue du Canal. (Au Premier.) 17 sept—3m

**Porc, Chandelles, Huile, &c.**

100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble, 500 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble, 100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque, 200 barils PORC MESS, 250 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix, 100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Dawson, BACON, AMIDON, WHISKEY, &c., &c.

A vendre par OSCAR MERCIER & CO., 10 sept—3f No 81, rue Poydras.

**J. J. BONNAFFE,**

QUINCAILLER.

47......Rue Peters (autrefois Levée)......47

Entre Champs-Elysées et Marigny.

En face du Marché du Port, 3me District.

S'EST fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général qu'il a toujours un magnifique assortiment de coutellerie et verrerie de variété pour appartements et meubles, objets inappréciables dans le temps et des ventes diverses; prix au sud ou prêt au procédure.

On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié en quincaillerie américaine et européenne qu'il vendra au bas prix du marché.

**AVIS.**

LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 110 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, sera ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867, et ces taxes ne sont pas payées d'ici à vingt jours, j'en réclamerai le montant conformément à la loi.

F. C. MAHAN, Percepteur des Taxes d'Etat. 4 sept—1m

**Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky**

POUR LE 24 SEPTEMBRE—CLASSE 446. Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri. Plan de Police

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 32 | 74 | 58 | 13 | 67 | 16 | 17 | 54 | 44 | 75 | 18 | 53 | — |

Les numéros ci-dessus ont été légalement et publiquement tirés en présence des commissaires. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries — La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne sont jamais mentionnées dans les journaux de prétendues loteries.

24 juin—1m

**Loterie de l'Etat de la Georgie,**

Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 24 Septembre.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 31 | 66 | 45 | 40 | 12 | 11 | 22 | 70 | 25 | 1 | 10 | 73 | 19 | 43 | — |

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud. Les bureaux de ces journaux au "General Office," No 16 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVID C. JOHNSTON Agent. 13 mai—1m

GRAND SACRIFICE DE

**MARCHANDISES,**

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

**PEPIN & TURCOTTE,**

131 Canal, entre Royale et Bourbon.

**$300,000**

De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.

A partir de lundi, 14, courant, jusqu'au 25 octobre, nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises feront bien de profiter de cette bonne occasion, qu'en réalité est une réduction de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne pourront acheter en d'autre circonstance. 13 sept—1—PP P. & T.

**Propriétés à louer.**

A LOUER.

Une demi-maison à étage, excellente pour une petite famille, avec eau water-work et gaz. La maison située rue du Quartier, No 20, entre Bourbon et Dauphine, est neuve et n'a pas encore été occupée. S'adresser rue de l'Esplanade, No 31 25 sept—3f

A LOUER.

La grande et belle maison No 113 rue Dauphine, entre Toulouse et St. Louis. S'adresser à E. A. LULLING, 24 rue Union, ou à F. AVENDANO, 158 rue Commune. 5sept—1m

A Louer,

La belle maison No 169 rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne [illegible] de J. M. Caballero.) S'adresser à G. MADDELL, [illegible] 25 sept—1m 155 rue de la Commune.

A Louer,

UNE MAISON haute nouvellement réparée et en ordre avec cour, [illegible] pour familles. [illegible] ment. No 85. Pour prix, et informations, s'adresser à côté, au No 232. 15sept 3f

A Louer à bon marché.

LE joli cottage créole et récemment, ayant cinq chambres, cabinets et dépendances, situé du [illegible] de l'Hôpital, entre les rues Claiborne et Dériguy, [illegible] S'adresser à W. F. CHAPMAN. 24 sept—1mo Coin Chemin du Bayou et Claiborne.

A louer

Tout le 1er étage au-dessus du magasin de T. MORRAC, encoignure Royale et Toulouse. Grand et beau logement. S'adresser au magasin. 3sept—3f

A Louer,

UNE JOLIE RÉSIDENCE située rue Columbus entre Dorgenois et Broad, ayant 4 grandes chambres et un cabinet, le tout bien lambrissé, galerie sur le devant et derrière, cuisine, écurie, chambre de domestique [illegible] 25 sept 3f

Avis.

A louer ou à vendre, encoignure la Harpent Dorgenois une maison neuve couverte en ardoises [illegible] de six grandes chambres [illegible] Sept 1rf

Propriétés à louer.

LES soussignés offrent à louer à des conditions avantageuses:

La maison rue d'Orléans, No 170.
La maison rue St-Louis, No 171.
La maison rue Bourbon, No 164.

La maison formant l'angle des rues Remparts et Orléans.

Le bas magasin rue de Chartres No 20.

La maison rue Joséphine No 287 entre Prytania et St Charles.

Quatre des maisons Pinta ba. rue St. Pierre.

LAFITTE, DUFILHO & Co., 20 sept—3f 19 Rue St Louis.

A LOUER.

LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 70, entre les rues Royale et Bourbon. On peut en prendre possession dès le 1er octobre prochain.

S'adresser au bureau du rez-de-chaussée. 19 sept—PP—3f

**Magasin à Louer.**

A LOUER—Le haut du magasin No 49 de la rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à F. STURZENEGGER. 5sept—1m Rue de la Vieille Levée No 43.

A Louer,

Le grand magasin, à l'encoignure du Sud, No 83 de la rue du Canal, le meilleur emplacement de la ville.

Pour les conditions, s'adresser à LEON GODCHAUX, 2 sept—1m Nos 81 et 83 de la rue du Canal.

A louer

Une MAISON située au No 322 de la rue Royale, près la rue St-Philippe, ayant huit grandes et deux petites chambres, un grand verandah tout à neuf et [illegible]. S'adresser à l'un ou l'autre des magasins de marchandises sèches de M. Théo. Daunige, No 330 de la rue du Canal, ou No 339 de la rue Royale, près St-Philippe. 9sept 3f

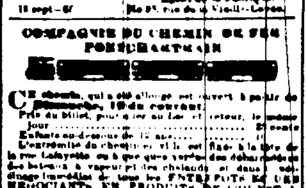


EN débarquement du bat au [illegible], 200 caisses et demi caisses VERMICELLI et MACARONI, à vendre par A. C. TREMOULET, Agent de la Fabrique. 11 sept—3f No 95, rue de la Vieille-Levée.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

CE chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 13 du courant.

Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour.......... 25 cents

Enfants au-dessous de 12 ans.......... 15

L'extrémité du chemin en ville est fixée à la tête de la rue Lafayette ou à que quelques vertus des débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST, la Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET capable de contenir au moins des [illegible].

Les convois suivant l'heure de la ville, aussi exactement que possible partiront comme suit (ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'ancienne gare des voyageurs et à la rue Claiborne):

| Le convoi à vapeur part de la nouv. lle gare. | Le convoi à vapeur part du Lac. |
|---|---|
| A 6 heur. et quart matin | A 5 heures du matin |
| A 7 " et demie matin | A 6 " et quart matin |
| A 9 " du matin, | A 7 " et demie matin |
| A 10 " et demie matin | A 9 " du matin. |
| A midi. | A 10 " et demie matin |
| A 2 heures après-midi. | A midi. |
| A 3 " " | A 2 heures après-midi. |
| A 4 " " | A 3 " " |
| A 5 " du soir. | A 4 " " |
| A 6 " " | A 5 " du soir |
| A 7 " " | A 6 " " |
| A 8 " " | A 7 " " |
| | A 8 " " |

Le convoi de 8 heures du soir, venant du Lac n'ira que plus loin que la gare des voyageurs, tête des Champs-Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 6 heures du matin, et du Lac à 9 heures du soir. Pour le moment, il ne pourra pas aller au-delà de l'ancienne gare.

G. PANDELY, Surintendant Général.

DENTISTES.

**Dr. C. BLANCKE**

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCES!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les tubes "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et donnent beaucoup plus que les râteliers montés sur or ou argent, [illegible]. 30 mars—1m

**Le Dr. CHARLES E. KELLS,**

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, [illegible] près de la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

24 mars—3f PP 5 to 8

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CANADAVANT

CHIRURGIEN DENTISTE 196......RUE DU CANAL......196

entre Bourgogne et Remparts, est prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—3f PP